

# Egypte pharaonique société, économie et culture

*J. Yoyotte*

## Économie et société

### Champs et marais

La constitution de l'Etat pharaonique autour de l'an -3000 et la période obscure qui suivit correspondirent sans aucun doute à un grand développement économique. Les tombes royales et privées d'époque thinite laissent entrevoir : les dimensions des bâtiments augmentent et de nombreux objets d'art suggèrent les progrès du luxe et le savoir-faire raffiné des artisans. On ne saurait démontrer si la nécessité de coordonner les irrigations fut la cause majeure de la formation d'un Etat unifié ou si la réunion du pays sous les rois thinites, jointe au développement de l'écriture, allait permettre de coordonner les économies régionales par la rationalisation des travaux d'infrastructure et la répartition systématique des ressources alimentaires. Toujours est-il que, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle de notre ère, la prospérité et la vitalité de l'Egypte seront liées à la culture des céréales (blé, orge). Un système de bassins d'inondation, qui disciplinent et étalent, entre des digues de terre, les eaux et les limons apportés par la crue, a duré jusqu'au triomphe actuel de l'irrigation pérenne : il est attesté dès le Moyen Empire, et on peut supposer qu'il avait pris forme à de plus hautes époques<sup>1</sup>. Ce

1. Les textes relatifs aux techniques d'irrigation sont très rares. La plus ancienne allusion sûre à l'irrigation par bassins (*hod*) se trouve dans les textes des sarcophages du Moyen Empire (A. DE BUCK, Chicago, 1951, p. 138 b-c).



1



2

1. Moisson. (Source: J. Pirenne, 1961, Vol. I, fig. 79 (haut), p. 256. Mastaba d'Akhet-hetep, musée du Louvre, n° 6889).

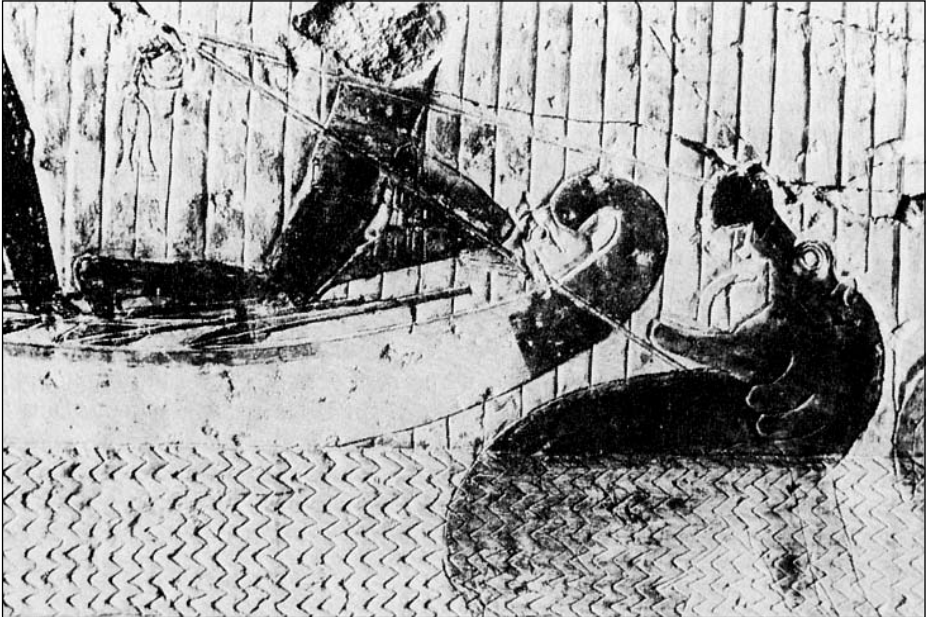
2. Confection d'une meule. (Source: J. Pirenne, 1961, Vol.1, fig. 79 (bas), p. 256. Mastaba de Ptahsekhem-ankh. Museum of Fine Arts, Boston, n° 6483.)

système ne permet évidemment qu'une récolte par an; en revanche, la courte durée du cycle agricole libère beaucoup de main-d'œuvre au profit des grands travaux que demandent les constructions divines et royales. Les Anciens pratiquaient aussi une irrigation pérenne en élevant l'eau de canaux ou de bassins creusés jusqu'à la nappe souterraine. Mais longtemps les jambes et les épaules d'hommes chargés de palanches furent les seules machines élévatoires qu'ils connurent et l'arrosage par rigoles resta réservé aux cultures maraîchères, aux arbres fruitiers et aux vignobles (il est possible, toutefois, que l'apparition du shadouf au Nouvel Empire ait permis de faire par endroits une double récolte annuelle de céréales)<sup>2</sup>. Faute de savoir stocker les eaux, on ne savait pas encore pallier les conséquences qu'avaient les Nils trop bas, cause d'infertilité pour nombre de bassins, et les Nils trop hauts, qui dévastaient les terrains et les habitations. Toutefois, des greniers et le développement des transports fluviaux permettaient d'assurer l'alimentation d'une province par une autre ou d'une année sur la suivante. Les rendements moyens sont bons; les surplus font vivre un personnel administratif surabondant et les travailleurs de fabriques d'importance moyenne (arsenaux maritimes et fabriques d'armes, filatures de certains temples, etc.). Les temples et les hauts fonctionnaires, par le contrôle qu'ils exercent — plus ou moins selon les périodes — sur les ressources alimentaires, peuvent se constituer des clientèles.

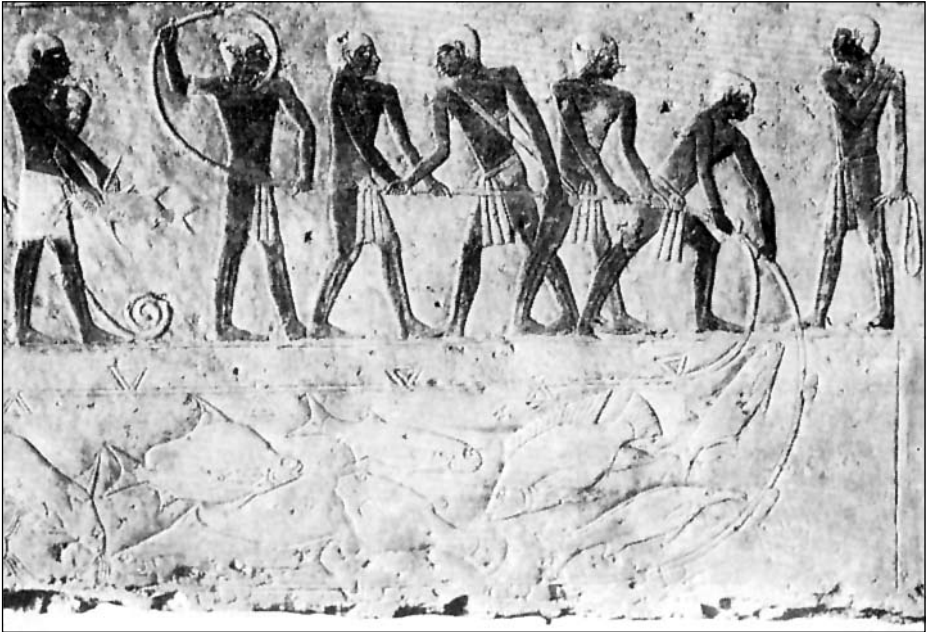
Le pain et la bière, tirés des céréales, sont la base de la nourriture quotidienne, mais l'alimentation des anciens Egyptiens n'en fut pas moins étonnamment diversifiée. On est frappé par le nombre de types de gâteaux et de pains qui sont recensés dans les textes. Les jardins procurent, comme de nos jours, fèves, pois chiches et autres légumineuses, oignons, poireaux, laitues et concombres. Les vergers fournissent des dattes, des figes, des noix de sycomore, du raisin. Une viticulture savante, pratiquée principalement en divers points du Delta et dans les oasis, offre une grande variété de crus. Des ruchers contribuent à l'alimentation en sucre. L'huile est extraite du sésame et du nebaq, l'olivier, introduit au Nouvel Empire, restant rare et réussissant assez mal.

L'Égypte pharaonique n'a pas transformé la totalité de la Vallée en terrain agricole et, à côté des ressources qu'elle tirait des champs et des jardins, elle trouvait des ressources complémentaires dans les marais et les étangs qui couvraient, en vastes étendues, les franges septentrionales du Delta et les rivages du lac Moeris, ou qui, par places, occupaient les terrains déprimés en bordure du désert et au creux des méandres du Nil. Dans ces *pehou*, on chassait ou capturait une sauvagine abondante et variée; on pêchait, à la nasse, au panier, à la ligne, la grande variété des poissons du Nil, lesquels, en dépit d'interdits qui en frappaient la consommation selon les provinces ou le statut des personnes, tenaient un rôle certain dans l'alimentation populaire. Un appoint était fourni, en outre, par ces produits de cueillette que sont les rhizomes du souchet comestible, la moelle du papyrus et, à partir de

2. Voir l'interprétation ingénieuse que W. SCHENKEL a proposé des données du Papyrus Wilbour, Wiesbaden, 1973.



1  
2



1. Chasse à l'hippopotame.  
2. Pêche au filet.  
(Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 66, p. 201. Mastaba  
d'Akhet-hetep, musée du Louvre.  
Photos Archives photographiques, Paris.)

l'époque perse, les graines du lotus indien. Les marais, enfin, servaient de pâturage aux vaches et aux bœufs.

L'élevage bovin, encore que le climat, trop humide, ne lui ait pas été spécialement propice et que du cheptel frais ait été régulièrement importé de Nubie et d'Asie, tint une place considérable dans la vie et les représentations religieuses du pays. Les tables des dieux et des grands devaient être bien alimentées en viande de bœuf; l'art du découpage était spécialement raffiné, les graisses animales couramment utilisées pour fabriquer des onguents parfumés. On sait que les Egyptiens de l'Ancien Empire s'appliquaient à garder captifs et à engraisser dans des parcs un certain nombre d'espèces — oryx, bubales, gazelles, etc., et même des grues et des hyènes — mais le pays renonça par la suite à un élevage décevant, qui mobilisait beaucoup de main-d'œuvre, les ruminants du désert devenant par la suite, dans les proverbes comme dans les rites d'envoûtement, le symbole des êtres inassimilables<sup>3</sup>. En revanche, ils connurent de belles réussites dans l'élevage de basse-cour, avec notamment l'oie du Nil. Les chèvres, si néfastes aux arbres dont la Vallée était pauvre, et les moutons, élevés sur les jachères et les franges désertiques, ainsi que le porc (en dépit de quelques interdits) prenaient une place appréciable dans l'alimentation populaire. En pleine époque historique, on assiste à une transformation du cheptel ovin: à l'ancien bélier aux cornes horizontales torsadées, incarnation de Khnoum, de Rê, d'Herishef et autres antiques divinités, s'ajoute vers -2000 et se substitue progressivement par la suite le bélier aux cornes recourbées qui sera voué au dieu Amon et dont on discute l'origine, africaine ou asiatique. Deux espèces africaines, domestiquées par les Egyptiens, réussirent spécialement bien et sont étroitement liées, dans nos représentations, au passé pharaonique: l'âne, utilisé dès la période archaïque, bête de charge que l'homme ne monte pas (et qui fut paradoxalement voué au méchant dieu Seth) et le chat familier qui n'apparaît qu'au tournant de l'Ancien et du Moyen Empire (et qu'on adora comme une forme apaisée des déesses dangereuses).

### Mines et industries

La chasse au lièvre et au gros gibier, que pratiquaient dans le désert les nobles et les soldats de police, fournissait des plaisirs sportifs et un moyen de varier l'ordinaire, mais ne pouvait avoir une grande importance économique. Ce que le désert offre, c'est un bel ensemble de ressources minières: fards vert et noir du désert arabe, utilisés pour soigner et orner les yeux dès la préhistoire; pierres solides et de belle apparence qui serviront aux bâtisseurs et aux sculpteurs (calcaire fin de Toura, grès du Silsileh, granit d'Assouan, albâtre d'Hatnoub, quartzite du Gebel Ahmar, «grauwacke» du Hammamat<sup>4</sup>); pierres semi-précieuses telles que la turquoise du Sinaï ou les

3. Papyrus Lansing, 2, 8-9 (R.A. CAMINOS, 1954, p. 382). Sur la signification religieuse de l'antilope-oryx: Ph. J. DERCHAIN.

4. La grauwacke ou greywacke (inexactement qualifiée de «schiste» dans beaucoup d'ouvrages) est «a fine-grained, compact, hard, crystalline, quartzore rock, very like slate in appearance and generally of various shades of grey». A. LUCAS, Londres, 1962, pp.419-20.

cornalines et améthystes de Nubie. Très tôt, naquit une industrie de la glaucure qui permettait de fabriquer des objets ayant l'aspect de la turquoise ou du lapislazuli (stéatite glacée et « faïence égyptienne » à noyau de quartz). Au Nouvel Empire, l'Égyptien améliore, grâce à l'Asie, ses techniques de la verrerie et y passe maître.

Un avantage que le pays tire des immensités arides qui l'entourent est l'or qu'on va chercher dans le désert arabe et en Nubie. Symbole d'immortalité parfaite, ce métal ne joue pas encore le rôle économique fondamental qu'il aura dans des civilisations plus récentes; on le tient, cependant, comme un signe essentiel de richesse, et il se voit attribuer plus de valeur que l'argent, métal d'importation qui fut pourtant toujours plus rare et avait, à l'Ancien Empire, plus de prix que l'or. Les déserts contiennent quantité de gisements de cuivre, mais d'assez faible teneur, sauf au Sinaï, et l'Égypte devint bientôt tributaire du cuivre d'Asie. Il faut noter que les transformations de la métallurgie pharaonique demeurèrent toujours à la traîne de celles du Proche-Orient. L'âge du bronze, puis l'âge du fer y sont plus tardifs qu'ailleurs. Le métal, heureusement remplacé par le bois et le silex dans l'outillage agricole, par les pierres dures pour le façonnage des sculptures, est relativement rare et précieux, outils et armes étant conservés et distribués par les services publics<sup>5</sup>.

La capacité industrielle de l'Égypte ancienne s'affirme en deux domaines qui la placent dans une position privilégiée par rapport aux voisins asiatiques auxquels elle devait demander des métaux et du bois de charpente. Les pharaons furent exportateurs de textiles, le lin d'Égypte étant alors d'une finesse inégalée, et de papeterie. Le papyrus, utile à tant de choses — voiles, cordes, vêtements, chaussures —, permet de fabriquer un support à écrire très souple qui est l'instrument du pouvoir scribal et qui, à partir du moment où l'écriture alphabétique se répand aux alentours de la Méditerranée orientale, est très demandé à l'extérieur. L'exploitation intense de cette plante a sans doute contribué pour beaucoup à la disparition des marais, refuges des oiseaux, des crocodiles et des hippopotames qui égayaient, selon le goût des Anciens eux-mêmes, le paysage égyptien.

Un facteur déterminant des réalisations du régime pharaonique réside incontestablement dans ses moyens de transport. Rarement utilisés, les bovins n'étaient guère attelés qu'à l'araire ou au traîneau funèbre et c'est l'âne, plus résistant et moins exigeant qui, dans les champs comme sur les pistes désertiques, était l'animal de bât idéal (on sait que le cheval, introduit au cours du II<sup>e</sup> millénaire, resta un luxe de guerrier et que les riches virtualités économiques de la roue, dont le principe était connu pourtant dès l'Ancien Empire<sup>6</sup>, ne furent pas exploitées). Avec un moindre rendement, certes, bien qu'on sût l'employer par troupeaux entiers, l'âne précéda et sup-

5. Sous la XIII<sup>e</sup> dynastie, des pointes de flèche et de javelot de silex étaient fabriquées à l'imitation des modèles de métal, mais selon une tradition technique archaïque, comme le montre l'armement retrouvé dans la forteresse de Mirgissa (A. VILA, 1970. pp. 171-199).

6. Une échelle de siège montée sur roulettes est représentée dans un tombeau de la VI<sup>e</sup> dynastie (W.S. SMITH, Boston, 1949, p. 212 fig. 85).

pléa le chameau qui ne s'implanta que lentement dans les campagnes à partir de l'époque perse. L'Égypte, pour les transports de masse à longue distance, était servie par son fleuve et par ses canaux: barques moyennes et grands bateaux assuraient une vitesse appréciable et une régularité certaine. Les qualités précoces de la nautique égyptienne ont rendu possibles aussi bien la centralisation de l'économie que les prodigieuses réalisations architecturales (pyramides, temples énormes, colosses, obélisques). En outre, dès les Hautes Époques, des voiliers étaient lancés sur la mer Rouge et la Méditerranée (et rien ne permet d'affirmer qu'à l'origine les Phéniciens furent les initiateurs des Égyptiens en matière de navigation maritime). Pour déplacer notamment les lourdes masses de pierre indispensables aux constructions sacrées, l'ingénierie pharaonique avait inventé des procédés subtils, mais dont la simplicité confond: utilisation des vertus dérapantes du limon mouillé pour déplacer de simples traîneaux (ni roues ni rouleur); mise à profit de la montée du Nil pour lancer les barges chargées d'énormes blocs; recours à des claies de roseaux pour freiner les bateaux<sup>7</sup>, etc. C'est dans la reconstitution de tels procédés auxquels un moderne ne pense pas, obnubilé qu'il est par des technologies sophistiquées et d'autres notions du rendement, que la recherche est en train de fournir la clef de la science mystérieuse des pharaons<sup>8</sup>.

La plupart des procédés agricoles et industriels avaient été inventés dès le III<sup>e</sup> millénaire et il semble que l'Égypte ait été lente, timide, voire misonéiste, lorsqu'elle aurait pu tirer parti des innovations techniques qui lui furent révélées de l'extérieur. Dans l'état présent de la documentation et des études, on croirait que les remarquables réalisations des origines avaient fourni des solutions aux problèmes vitaux qui se posaient aux habitants de la Vallée et mis en place un système social et politique efficace, le « despotisme pharaonique », dont les carences étaient comme refoulées par une représentation religieuse si cohérente qu'elle survivra encore dans les temples, plusieurs siècles après que la mainmise de pouvoirs étrangers eut démontré l'inadaptation d'une tradition et d'une pratique sociale au défi de jeunes puissances.

### Le système économique et social

Mieux vaut s'abstenir de qualifier en termes abstraits le mode de production pharaonique, que l'on ne pourra jamais qu'entrevoir, faute de sources conservées en nombre suffisant<sup>9</sup>.

Quelques données typiques se dégagent de la documentation disponible. Le commerce extérieur et l'exploitation des mines et carrières relèvent de l'État. La plupart des transactions commerciales connues par les textes portent sur de faibles volumes de denrées et sont faites de gré à gré entre particuliers; l'intervention d'intermédiaires professionnels est rare et paraît bien impliquer d'ordinaire les agents commerciaux relevant du roi ou d'un temple.

7. G. GOYON, 1970, pp. 11-41.

8. En dernier lieu, H. CHEVRIER, 1964, pp. 11-17; 1970, pp. 15-39; 1971, pp. 67-111.

9. Mise au point critique et bibliographie chez J.J. JANSSEN, 1975, pp. 127-185.

Rien ne permet d'imaginer l'existence d'une « bourgeoisie » d'entrepreneurs et de commerçants privés et si l'expression, parfois employée, de « socialisme d'Etat » est ambiguë et anachronique, il apparaît bien que, dans l'ensemble, production et distribution aient relevé de services administratifs.

Un regard d'ensemble sur le matériel disponible donnera en effet l'impression que tout relève du roi. Doctrinalement, certes, celui-ci est le maître de toute décision et de toute ressource. En vertu d'un devoir théologique, il assure l'ordre cosmique, la sécurité de l'Égypte, le bonheur de ses habitants en ce monde et dans l'autre, non seulement en exerçant son métier de roi, mais en entretenant les divinités, ce qui l'amène à partager sa prérogative économique avec les temples. D'autre part, tant pour rendre le culte dans ces temples que pour gérer les affaires de la nation, Pharaon, seul prêtre en théorie, seul guerrier, seul juge, seul producteur, délègue son pouvoir à toute une hiérarchie d'individus : un des moyens de salarier ces fonctionnaires est de leur confier des terres dont ils touchent le revenu. En fait, à toute époque, le monopole royal sur les biens de production fut une illusion doctrinale.

Assurément, les expéditions qui vont au Pount, à Byblos, dans les déserts, en Nubie, chercher des denrées exotiques et des pierres, sont normalement envoyées par le roi et encadrées par des fonctionnaires. Les constructions de temples relèvent pareillement de l'administration. A l'époque impériale, le Pays de Koush annexé et les protectorats palestinien et syrien sont directement exploités par la couronne, etc. En revanche, la mise en valeur de la terre égyptienne ne dépendait pas exclusivement de celle-ci. A côté de la « maison du roi », il y a les domaines des dieux qui possèdent des champs, du cheptel, des ateliers (le dieu Amon lui-même, à son apogée, put détenir des mines) et disposent de leur propre hiérarchie bureaucratique. Le fait que les dieux soient parfois immunisés par charte royale contre certains impôts et réquisitions est, au fond, un signe que les temples sont « propriétaires » de leurs terres, de leur personnel et de leur outillage. En outre, à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie au moins, les guerriers reçoivent des tenures héréditaires. Les hauts fonctionnaires bénéficient de dotations foncières qu'ils gèrent eux-mêmes. Les scènes de la vie privée, sculptées dans les mastabas de l'Ancien Empire, montrent que leur maison possède ses troupeaux, ses artisans et sa propre flottille de transport. On ignore comment se constituent des fortunes privées et transmissibles, mais il est patent qu'il en existe et qu'à côté des fonctions qu'on peut seulement souhaiter transmettre à ses enfants, il y a des « biens de maison » dont on dispose entièrement. Cependant, pratiquement à toute époque, les tenures sont d'étendue restreinte et territorialement dispersées, de sorte que les grandes fortunes ne prennent pas la forme, redoutable pour le pouvoir, de latifundia. La petite propriété rurale est attestée, notamment au Nouvel Empire où le terme « champs d'hommes pauvres » désigne en fait les terres de petits exploitants indépendants et bien distincts des tenanciers opérant sur les champs des dieux ou du roi. Relativement peu nombreux, les étrangers que l'on déporte en Égypte au temps des grandes conquêtes sont des spécialistes (viticulteurs palestiniens, bouviers libyens) ou deviennent des colons militaires; les esclaves acquis par des particuliers ne sont



souvent que des domestiques et pour attestée qu'elle soit, la main-d'œuvre servile (parfois pénale) ne fournit, croit-on, qu'une force limitée à l'agriculture (encore que l'assimilation tardive des « répondants » magiques, mis à la disposition des défunts, à un troupeau d'esclaves achetés<sup>10</sup> ferait croire que l'esclavage permit, sous les Ramsès, d'assurer les gros travaux d'irrigation et d'amendement). Il reste que la masse de la population laborieuse paraît avoir été attachée *de facto* à la terre, une terre qu'elle n'avait guère lieu de fuir qu'en cas de défaillance fiscale.

On peut supposer que, dans les villages, prédominait une économie domestique, le gros du travail des champs étant à la charge des hommes. Dans les bourgs, les domaines royaux, les temples, la spécialisation professionnelle est poussée fort loin. Des corps parfois très hiérarchisés de boulangers, potiers, faiseurs de bouquets, fondeurs, sculpteurs, dessinateurs, orfèvres, porteurs d'eau, gardiens en tous genres, bergers de chiens, moutons, chèvres, oies, et ainsi de suite pour toutes les espèces domestiques, relèvent du roi ou des temples, le métier s'enseignant de père en fils. On sait relativement bien comment vivait la communauté des ouvriers qui, installés dans un village adossé à la Vallée des Rois (site actuel de Deir el-Medineh), creusaient et décoraient les tombes des pharaons et des reines : artistes et excavateurs sont des fonctionnaires, dirigés par un scribe royal et deux chefs d'équipe nommés par le souverain<sup>11</sup>. Ils perçoivent, en céréales, un salaire régulier, prélevé parfois directement sur les revenus d'un temple, et des attributions en poisson, légumes ou autres aliments. Ils échangent entre eux de petits biens et de petits services et se jugent entre eux (sauf à recourir au verdict oraculaire d'un dieu local). Standing assez satisfaisant et position morale assez forte pour que la communauté sache recourir à la grève en cas de retard de paiements.

### Les services administratifs

L'organisation et la répartition de la production, la gestion de l'ordre public, le contrôle de toute activité revenaient aux cadres administratifs relevant soit du prince — le pharaon ou, durant les périodes de division, les chefs locaux —, soit des temples. Ces cadres sont recrutés parmi les scribes, la connaissance de l'écriture étant la porte de toute érudition, de toute technique supérieure (les intéressés se sont plu à le faire valoir dans leurs *Satires des métiers* et leurs essais épistolaires) et donc source confisquée de pouvoir et de confort. Ces scribes, dépositaires de la culture profane et religieuse, régissent sur toutes les activités professionnelles ; les hauts officiers des forces armées eux-mêmes le sont au Nouvel Empire. Ils peuvent être ingénieurs, agronomes, comptables, ritualistes, et beaucoup cumulent plusieurs compétences. Instruits non sans une brutale sévérité, ils professent une morale souvent élevée, chargée d'intentions bienveillantes et d'un certain mépris à l'égard du commun, de respect pour l'ordre social tenu pour parfaite expression de l'harmonie universelle. Même lorsqu'ils s'abstiennent

10. J. CERNY, 1942, pp. 105-133.

11. Bibliographie chez D. VALBELLE, 1974.

de toute prévarication, conformément à des principes trop souvent réaffirmés, ils jouissent de ressources proportionnées à leur rang dans la hiérarchie (l'éventail des rémunérations étant largement ouvert, au moins sous la XII<sup>e</sup> dynastie)<sup>12</sup>: dotations en terres, salaires en rations, bénéfices sacerdotaux pris sur les revenus réguliers et offrandes royales aux temples, cadeaux honorifiques ou funéraires reçus directement du souverain. Les plus hauts mènent grand train en ce monde et dans l'autre, et leur richesse, sans parler de leur influence, leur recrute une clientèle.

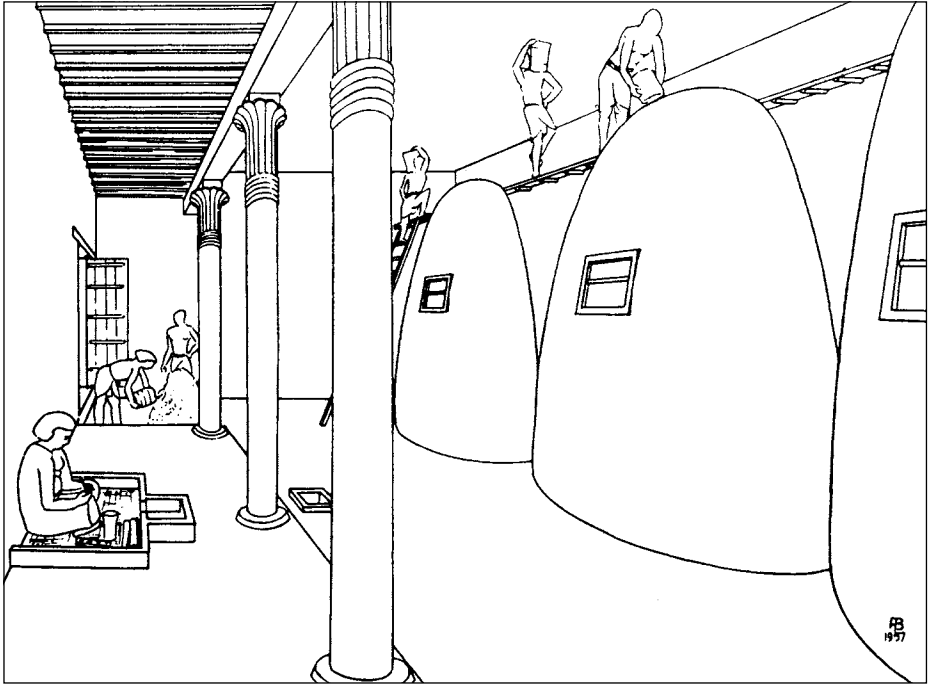
Titulatures et généalogies montrent clairement qu'il n'y avait pas une caste de « scribes » distincte d'une caste de guerriers et d'une caste de prêtres. La classe dirigeante est une et se confond avec la fonction publique. Tout bon élève peut normalement accéder aux emplois et monter fort loin si sa compétence et son zèle le font distinguer par le roi, seul arbitre, théoriquement, en matière de promotion sociale. Il est toutefois normal de transmettre une partie au moins de ses fonctions à ses enfants et nous ne devons pas être trop dupes d'une phraséologie qui présente volontiers tout fonctionnaire comme quelqu'un que le roi a tiré de rien. Nous connaissons des lignées de grands commis et dans la Thèbes du I<sup>er</sup> millénaire, on peut voir quelques familles se partager les postes et prêtrises de la « maison d'Amon » à une époque, il faut le dire, où le droit d'hérédité prend une importance considérable.

L'histoire pharaonique paraît bien avoir été rythmée par la lutte entre le haut fonctionnariat, tendant à se constituer en pouvoir héréditaire et autonome, et la monarchie s'attachant à conserver le contrôle des nominations. L'Ancien Empire disparaît ainsi quand s'affermissent, dans les provinces du Sud, les lignées de « grands chefs » ou préfets héréditaires. A la Deuxième Période Intermédiaire, de hautes fonctions sont devenues un bien personnel susceptible d'être vendu. La fin du Nouvel Empire est venue lorsque le pontificat thébain et le commandement militaire du Sud réunis deviennent l'apanage d'une dynastie de grands prêtres d'Amon et la période libyenne verra se reproduire dans le Delta le processus de morcellement que la Haute-Egypte avait connu durant la Première Période Intermédiaire. Les implications économiques, causes et conséquences de ces évolutions, ne peuvent être sérieusement définies. On retiendra qu'à chaque période d'affaiblissement du pouvoir central, d'émiettement territorial du système administratif, des luttes intestines perturberont la tranquillité des campagnes, l'influence internationale et la sécurité des frontières seront compromises; les constructions religieuses se font plus rares ou plus modestes, la qualité des œuvres d'art diminue.

## L'organisation politique

L'idéal avoué de la société égyptienne est donc une monarchie forte, sentie comme le seul moyen de donner au pays l'impulsion nécessaire à son bonheur. Le souverain est l'essence du service public: le terme « pharaon », vient de l'expression *per-aô* qui s'appliquait, sous l'Ancien Empire, à la

12. Texte caractéristique, G. GOYON, Paris, 1957.



1



2

1. Remplissage de greniers  
(dessin). (Source: A. Badawy,  
« A history of Egyptian  
architecture », Los Angeles, 1966,  
fig. 17, p. 36.)

2. Reddition des comptes.  
(Source: J. Pirenne, 1961, fig. 94  
(haut), p. 297. Mastaba de  
Méréronka, Saqqara. Photo  
Fondation égyptologique Reine  
Elisabeth, n° 283.)

« grande maison » du prince, y inclus sa résidence et ses ministères et qui, au Nouvel Empire, en est venue à désigner la personne du roi. Celui-ci est d'une autre nature que le reste des humains: les légendes relatives à sa prédestination, les quatre noms canoniques et les épithètes qu'il ajoute à son nom de naissance, le protocole qui l'entoure, la mise en scène qui accompagne ses apparitions et ses décisions, la multiplication infinie de ses images, de ses cartouches et de ses titulatures dans les bâtiments sacrés, ses fêtes jubilaires, le type de sa sépulture (pyramides memphites, syringes thébains), marquent la différence. Une des manifestations les plus évidentes de l'usure périodique du pouvoir et de certaines poussées sociales est l'adoption par un nombre croissant de particuliers de formes de tombeau<sup>13</sup>, de thèmes iconographiques et de textes funéraires qui étaient auparavant réservés au seul roi. D'autre part, alors que la pratique monogame paraît avoir prédominé chez les humains, le roi-dieu prend couramment plusieurs femmes; il épouse parfois sa sœur, voire ses filles.

La dévolution du pouvoir royal est chose mystérieuse. Le transfert du trône de père en fils est assurément habituel, conforme au modèle donné dans le mythe par Osiris et Horus, prototype du fils qui procède à l'inhumation de son père et le venge de la mort, et le principe d'hérédité prête parfois, comme sous la XII<sup>e</sup> dynastie, à un couronnement anticipé du successeur. Il ne faut pas croire, cependant, que le droit d'être roi trouve simplement sa source dans une simple transmission héréditaire, de mâle en mâle et par primogéniture. Les quelques souverains qui nous parlent de leurs antécédents insistent sur le libre choix que leur père avait fait d'eux comme lieutenant-général et héritier présomptif (Séthi I, Ramsès II, Ramsès III, Ramsès IV). Cependant, les formules phraséologiques par lesquelles est rappelée la « légitimité » d'un roi sont les mêmes, que celui-ci soit le fils aîné de son prédécesseur ou un parvenu. Chaque souverain hérite « de la royauté de Rê, de la fonction de Shou, du trône de Geb », succédant ainsi directement aux dieux fondateurs et ordonnateurs du monde; chacun a été « choisi » par le dieu de sa ville d'origine. Prédestiné à sa fonction, le roi a été procréé des œuvres mêmes du dieu solaire (mythe figuratif de la théogamie)<sup>14</sup> et, au Nouvel Empire, la désignation ou reconnaissance du nouveau roi par l'oracle d'Amon fonde la légitimité du nouveau monarque. Un « droit divin » direct l'emporte donc sur la légitimité dynastique. Chaque règne est, en fait, un nouveau commencement. C'est le rite qui fait et maintient le souverain et, chaque fois que celui-ci agit en prêtre ou en législateur, les mêmes purifications, les mêmes onctions, les mêmes ornements renouvellent son « apparition en roi ». Assimilé alors à un dieu, adoré parfois de son vivant comme un véritable dieu — Aménophis III ou Ramsès II, par exemple, à travers leurs prodigieux colosses —, le pharaon assume une fonction surnatu-

13. Le phénomène de différenciation du traitement posthume des rois, puis d'usurpation progressive des privilèges funéraires du souverain par les particuliers se produit plusieurs fois. Le premier cycle commença au cours de l'Ancien Empire puis fut accéléré par l'affaiblissement du pouvoir royal durant la Première Période Intermédiaire; mais on ne peut plus soutenir que se produisit brusquement à cette époque une démocratisation des privilèges funéraires.

14. H. BRUNNER, Wiesbaden, 1964.

relle sans toutefois prétendre sérieusement à posséder des dons surnaturels et en restant au contraire l'homme par excellence qui dépend des dieux et qui doit les servir<sup>15</sup>. On compte quatre femmes devenues pharaons : curieusement, les deux premières (Nitocris et Sobek-nofrou) marquent la fin d'une dynastie et les deux autres (Hatshepsout et Taouosré) ont été traitées en usurpatrices par la postérité. Des honneurs étaient prodigués aux mères, épouses et filles de roi. Certaines princesses du Moyen Empire et plus nettement encore, ultérieurement, Tii, première femme d'Aménophis III, et Néfertari, première femme de Ramsès II, n'eurent des honneurs exceptionnels. L'influence qu'une Ahhotep, sous Ahmosis, ou d'une Ahmose-Nofretari, sous Aménophis I, purent exercer sur les affaires politiques ou religieuses, fut sans doute déterminante. L'attribution à des princesses ou à des reines de la fonction rituelle d'« Épouse divine d'Amon » marque le rôle moteur de la féminité et de la femme dans le culte rendu au dieu cosmique. Cependant rien ne permet de déceler sûrement les manifestations d'un régime matriarcal dans la conception égyptienne de la royauté et,<sup>16</sup> notamment, la théorie selon laquelle le droit dynastique était normalement transmis par les femmes chez les Amôsides est loin d'être démontrée.

L'étude des titulatures de grands et petits fonctionnaires, et des quelques textes législatifs et administratifs qui sont parvenus jusqu'à nous, permet de se faire une idée plus ou moins précise de l'organisation des services : gouvernement des nomes ; hiérarchie et répartition des obligations culturelles des prêtres ; administrations royales ou sacerdotales des terres arables, du cheptel, des mines, des greniers, des trésors, des transports fluviaux, de la justice, etc. ; organigrammes savants, sinon rigoureux — qui varièrent évidemment selon les époques —, prouvant une science raffinée de la gestion, de remarquables techniques de secrétariat et de comptabilité (rubriques, accolades, tableaux croisés, etc.). Cette paperasserie envahissante n'en fut pas moins efficace. L'Égypte dut sans doute plus sa puissance extérieure à son organisation avancée qu'à son agressivité, et ses réalisations monumentales qui ont bravé le temps sont certainement dues à l'art que ses scribes avaient de manier sur une grande échelle le travail humain et les matériaux lourds.

À la tête de l'ensemble des services, siège le *tjaty*, ou « vizir », selon une désignation traditionnelle en égyptologie. Ce premier ministre, responsable de l'ordre public, est comparé au dieu Thot, « cœur et langue du Soleil Rê », il est avant tout la plus haute instance judiciaire de l'État après Pharaon et le ministre de la justice. Certains vizirs qui furent en fonction durant plusieurs règnes consécutifs durent prédominer dans la vie politique du pays. Néanmoins le *tjaty* (ou les deux *tjaty* au Nouvel Empire) n'était pas le seul conseiller du roi, ni même nécessairement le premier. Nombre de dignitaires se vantent d'avoir été entendus à huis clos par leur souverain ou d'avoir été choisis pour des missions extraordinaires et, à l'époque impériale, le gouverneur de la Nubie « fils royal » honoraire, relève directement du pharaon et est presque souverain sur son territoire. À vrai dire, il ne semble pas que la puis-

15. G. POSENER, Paris, 1960.

16. Données utiles chez B. GROSS-MERTZ, 1952.

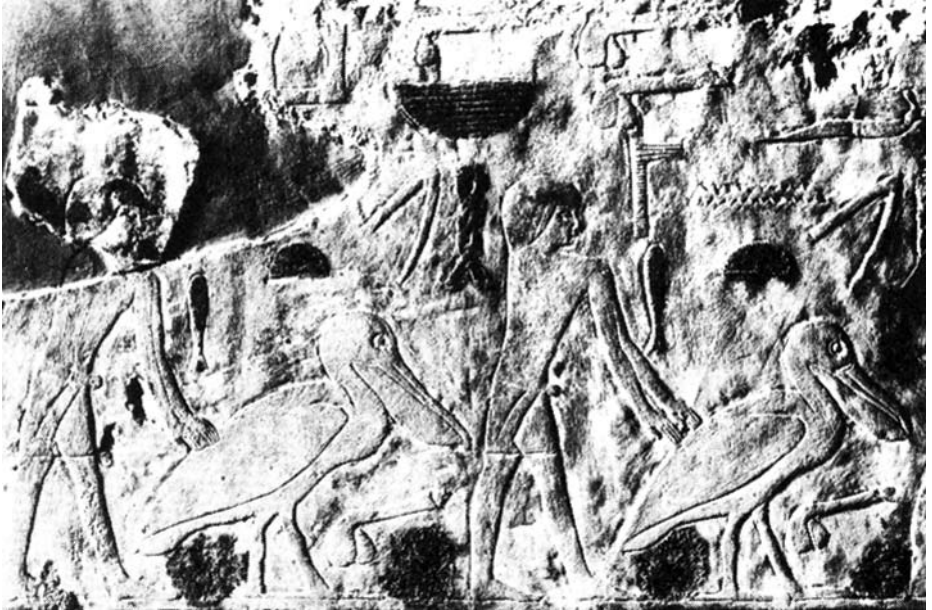
sance politique des ministres se soit exactement reflétée dans la hiérarchie administrative. Certaines personnalités, le scribe des recrues Amenhotep, fils de Hapou, un architecte qui fut progressivement érigé au rang des dieux pour sa sagesse, ou encore le pontife de Ptah, Khâmouas, un des nombreux fils de Ramsès II<sup>17</sup>, furent sans doute aussi influents que les vizirs contemporains. Le despotisme radical de la monarchie pharaonique ramenait à la Résidence le soin de dénouer les conflits politiques majeurs : la proscription de la mémoire de divers hauts fonctionnaires — non seulement un Senmout et les autres familiers d'Hatshepsout, mais des personnages ayant servi des souverains moins contestés (deux princes royaux et le vice-roi de Nubie Ousersatet sous Aménophis II) — est le témoin muet de crises gouvernementales.

### L'organisation militaire

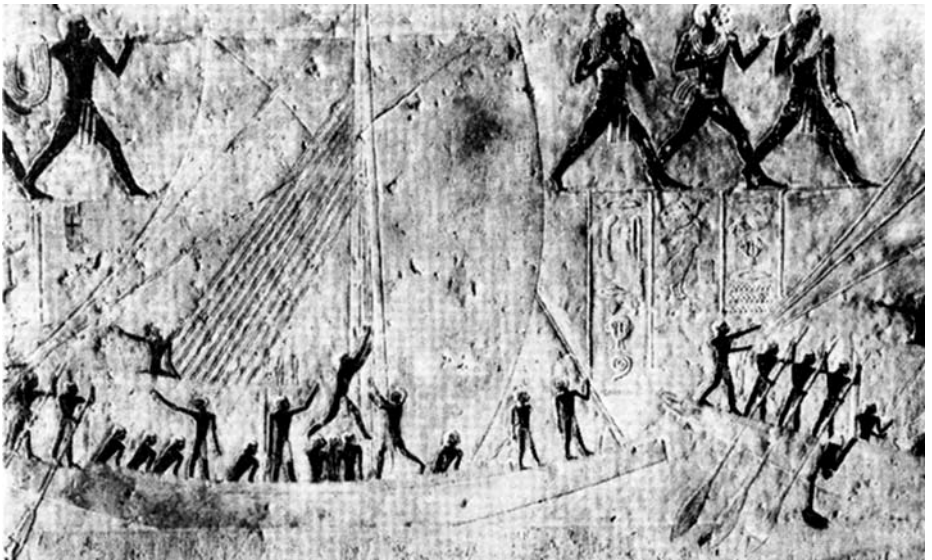
Le roi est responsable de la sécurité nationale. Doctrinalement, tout le mérite des victoires et des conquêtes lui revient. Pour avoir tenu seul, avec sa garde, devant Kadech, Ramsès II tira de ce thème, par l'image et par la littérature, de grands effets de propagande, réaffirmant la primauté du roi, seul sauveur par la grâce divine, sur une armée dont pourtant sa dynastie était issue. Bien entendu, dès le temps des pyramides, le pays était doté d'un commandement, à la fois militaire et naval, spécialisé, dirigeant des forces déjà accoutumées à manœuvrer et parader en rangs disciplinés. Cependant, au III<sup>e</sup> millénaire, les peuplades des contrées avoisinantes ne font pas peser de bien lourdes menaces. Des razzias dépeuplent aisément la Nubie au profit de l'Égypte; de triomphales promenades, pour lesquelles on lève en masse les populations rurales, suffisent à intimider et spolier les populations sédentaires des confins libyques et asiatiques, tandis que les « chasseurs du désert » contrôlent les mouvements de Bédouins faméliques. Le meilleur de ce que nous savons des militaires memphites concerne leur participation à des activités d'intérêt économique et aux grands travaux de construction. Les « équipes de jeunes recrues d'élite » qui servent de garde au roi encadrent le transport des pierres destinées aux pyramides et certaines grandes expéditions vers les mines du Sinaï ou les carrières orientales. Un corps para-militaire spécialisé, les *sementi*<sup>18</sup>, prospecte et exploite les mines d'or dans les déserts et la Nubie, tandis que les « interprètes » s'en vont au loin négocier ou arracher l'acquisition de produits asiatiques ou africains. Avec la Première Période Intermédiaire, la division du royaume en principautés rivales modifie l'organisation militaire : aux suivants personnels du prince et aux contingents des nomes, s'adjoignent des auxiliaires de choc, recrutés chez les Nubiens ou les Aâmou asiatiques. Deux traits caractéristiques, déjà manifestes au III<sup>e</sup> millénaire, caractériseront toujours les années pharaoniques : la participation, des troupes aux grandes entreprises économiques ou monumentales, comme encadrement ou comme main-d'œuvre; le recours à des troupes fraîches et mordantes recrutées chez

17. Sur ce personnage, thèse récente de Farouk GOMAA, 1973.

18. Sur ce corps peu connu de chercheurs d'or, J. YOYOTTE, 1975, pp. 44-45.



1



2

1. *Pélicans apprivoisés.* (Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 61 (haut), p. 188. Bas-relief au musée de Berlin.)

2. *Opérations navales.* (Source: J. Pirenne, 1961, Vol. 1, fig. 74-75, pp. 220-221. Mastaba d'Akhethetep, musée du Louvre.) Photo Archives photographiques, Paris.

des étrangers. Volontiers militaire par sens de l'ordre et goût du prestige, l'Égypte se sentit d'humeur peu guerrière.

Le Nouvel Empire, bien sûr, temps de grands conflits internationaux, connaîtra un développement jusqu'alors inconnu de l'armée de métier, répartie en deux armes, charrerie et infanterie, divisée en grands corps d'armée, commandée par une hiérarchie complexe et servie par une importante bureaucratie, vaste structure qui tint tête aux empires et aux principautés d'Asie et paraît bien avoir réglé la crise ouverte par l'hérésie atoniste. Les soldats reçoivent de petites tenures et, sous les Ramsès, de nombreux captifs, Nubiens, Syriens, Libyens, Peuples pirates de la Mer, seront incorporés et dotés de la sorte. En dépit de leur acculturation assez rapide, les Libyens (renforcés peut-être par des envahisseurs de même origine) se constitueront en force autonome et finiront par faire de leur grand chef un pharaon. Pourtant, cette Égypte des guerriers meshouesh ne saura pas s'adapter au renouvellement des techniques militaires, tandis que l'Assyrie s'organisait en une formidable machine de combat. Dans le nouveau choc des empires, les rois saïtes, plutôt que de dépendre de ces guerriers, s'appuieront sur de nouveaux colons militaires, recrutés chez les Ioniens, les Cariens, les Phéniciens et les Judéens. Enfin, dans les ultimes guerres contre l'Empire perse, les derniers pharaons indigènes, comme d'ailleurs leurs adversaires, solderont des mercenaires grecs réunis par des aventuriers cosmopolites. Le détraquement de l'appareil défensif national qui ne dissipa ni le mythe ancestral du pharaon triomphateur unique, ni la nostalgie des conquêtes passées (*Geste de Sésostris*), ni le souvenir complaisant des guerres intestines (*Cycle de Petoubastis*), fut le point faible d'une Égypte renaissante dont, pour le reste, ni l'économie ni la culture n'étaient tombées en décadence.

## Représentations religieuses et morales

### Les mythes

Une grandeur sûrement, une faiblesse peut-être, de la civilisation pharaonique réside dans l'image splendide qu'elle se fit du monde et des forces qui le régissent, image cohérente qui se manifeste dans ses mythes, ses rites, ses arts, sa phraséologie et sa littérature sapientiale. Un trait doit être rappelé de cette mentalité égyptienne qui expliquera pourquoi l'exposé succinct et partiel qu'on va lire de la mythologie pharaonique ne fournira ni claire hiérarchie ou généalogie du panthéon, ni cosmogonie et cosmographie systématiques. Pour appréhender une force, une réalité naturelle, la poésie mythique accepte toutes les images, toutes les légendes léguées par la tradition. Il peut y avoir plusieurs dieux uniques : le ciel est un plafond liquide, le ventre d'une vache, le corps d'une femme, une truie, etc. Il exista ainsi plusieurs visions de la genèse de l'univers, qui furent combinées de diverses façons dans les grandes synthèses élaborées localement au cours des âges et dont chacune pouvait être réactualisée à l'état pur dans l'accomplissement



d'un acte rituel donné, auquel elle conférait une dimension cosmique. De grands traits sont communs à chaque système. Le monde actuel est organisé et maintenu par le soleil, après que la déesse (Methyer, Neith) qui nageait dans le Noun, les eaux préexistantes, ou encore un collège de dieux révolus (l'Ogdoade ou les « dieux morts » à Edfou et à Esna), ou encore la première terre émergée (Ptah-Totenen), eurent préparé la manifestation de ce démiurge qui existait, virtuel, « inerte », au sein du chaos. Celui-ci a déclenché le processus générateur à l'aide de Sa Main, première déesse, et s'est démultiplié en couples successifs : Shou (l'atmosphère) et Tefnout, force de flamme, tous deux êtres léonins, Geb (la terre) et Nout (le ciel) et, de proche en proche, tous les membres des Ennéades, plus exactement des pluralités divines, procèdent de lui. La structure présente du cosmos, voulue par le démiurge, est installée et complétée par son verbe, par la concrétisation des sons et c'est ainsi, notamment, que les hommes (*romê*) sont issus de ses larmes (*ramê*), comme d'ailleurs aussi les poissons (*remou*).

La force de la divinité solaire, un rayonnement vital mais qui peut être destructeur, est l'« Œil de Rê », entité féminine qui se confond à l'occasion avec la déesse par qui s'accomplit la génération des créatures, lorsque le dieu se dédouble, et qui, compagne et fille à la fois, se manifeste dans la chevelure et les couronnes royales et peut être saisie sous les apparences d'un cobra, d'un lion, d'une torche, de l'encens que le feu embrase. La genèse qui n'a fait que rejeter à l'extérieur les ténèbres premières, se renouvelle pratiquement chaque jour au lever du soleil. Chaque jour, comme aux origines, le créateur doit affronter des forces hostiles : le dragon Apopis qui menace d'assécher le fleuve céleste, ou bloque la marche de l'astre par l'action de son œil maléfique<sup>19</sup>, la mystérieuse Tortue et les « ennemis » innommables qui se déchaînent à l'Orient. Avant chaque apparition matinale, le soleil doit aussi se laver dans les étangs du bord du monde, se purifier de la nuit et de la mort. Il vieillit au cours de son périple diurne et il se régénère mystérieusement, tandis qu'au long de la nuit, il parcourt sur un autre fleuve un autre monde. Au Nouvel Empire, de fantastiques compositions, telles que le *Livre de l'Amdouat* ou le *Livre des Porches*, symboliseront les phases de cette régénération physique des « chairs » de Rê, en décrivant les rivages hantés de divinités auxiliaires, de formes et de forces énigmatiques, de bienheureux et de damnés.

Ce monde est bien précaire. La nuit, la lune, second Œil divin, se substitue à l'autre, mais il ne cesse de décroître, attaqué par le couteau d'un dieu terrible, Thot ou Chonsou qu'on identifiera ensuite pudiquement à l'astre lui-même<sup>20</sup>, ou encore par Seth, un cochon, un oryx... Diverses légendes, d'autre part, racontent que l'Œil droit, la déesse incandescente, s'enfuit loin du soleil et doit être récupéré. L'une d'elles, explicitement, lie cette escapade à une opération d'anéantissement lancée contre l'humanité qui conspirait contre Rê vieillissant. Un beau jour, en effet, la « révolte » est née ici-bas et les hommes

19. Ce thème mythologique a été récemment mis en lumière par J.F. BORGHOUTS, 1973, pp. 114-150.

20. Choix de textes chez G. POSENER, S. SAUNERON et J. YOYOTTR, Sur l'aspect archaïque des dieux lunaires, G. POSENER.

y ont perdu leur égalité première<sup>21</sup>. Périodiquement aussi, le courroux de l'Œil de Rê se réveille, cette « puissante » Sekhmet afflige les humains de maladies et le Nil insuffisant ajoute aux « calamités de l'année ».

Rê a pardonné leur révolte aux hommes et leur a donné la magie pour assurer leur survie, mais il s'est éloigné d'eux. Une dynastie divine a régné sur ce monde. En ces temps-là, Seth a tué Osiris qui, ressuscité par les soins d'Isis et d'Anubis l'embaumeur, devient le parangon de tout roi défunt et, par extension, de tout défunt. Il est aussi l'image quotidienne du soleil qui meurt au soir et la lymphé issue de son cadavre est tenue pour l'eau qui monte annuellement (une image, entre plusieurs autres, de la crue du Nil). Sokar-Osiris est aussi le grain qu'on enterre et qui germe. Seth, proscrit des tombes et des sanctuaires osiriens, resta longtemps un dieu vénéré, brutalité vitale, entité orageuse, auxiliaire de Rê contre Apophis, désordre nécessaire à l'ordre<sup>22</sup>. Ce n'est que vers le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère qu'une ferveur nouvelle tirant Osiris et Isis de la sphère funéraire où leur mythe fondait la survie, Seth fut dégradé au rang d'Apophis et traité comme personnification du Mal et comme patron des envahisseurs.

L'harmonie suppose l'unité; l'unité, toujours précaire, appelle la réunion. Rival d'Horus, fils d'Osiris, Seth en est l'indispensable contrepartie. Selon la tradition première, tout roi réalise dans sa personne Horus et Seth réconciliés, de même que doivent être réunies les deux plaines du Nord et du Sud ou encore la terre noire de la vallée et la terre rouge du désert. Le mythe selon lequel l'œil d'Horus a été arraché par Seth et soigné par Thot supportera maintes gloses rituelles qui assimilent à la récupération de l'œil guéri (*oudjat*) toute offrande, toute addition de grain nourricier et la lune elle-même, en quelque sorte tout ce qui doit être complet pour assurer la plénitude et la fécondité.

A l'ordre divin répondent non seulement la structure et les rythmes du monde physique, mais un ordre moral — la Maât — norme de vérité et de justice qui s'affirme lorsque Rê triomphe de son ennemi et qui doit s'imposer, pour le bonheur des hommes, dans le fonctionnement des institutions comme dans les comportements individuels. « Rê vit de Maât. » Thot, dieu des savants, comptable de Rê, juge entre les dieux, est « heureux par Maât »<sup>23</sup>.

## Les dieux

Toutes les doctrines, toutes les images qu'on vient de voir sont reçues dans tous les temples. Les hymnes qui chantent les attributs cosmiques et la merveilleuse providence du dieu initiateur reprennent les mêmes motifs, qu'il s'agisse d'une déesse primordiale comme Neith, d'un dieu-terre comme Ptah, ou encore d'Amon-Rê, de Khnoum-Rê, de Sobek-Rê. Les

21. A. DE BUCK, Chicago, 1961, pp. 462-464.

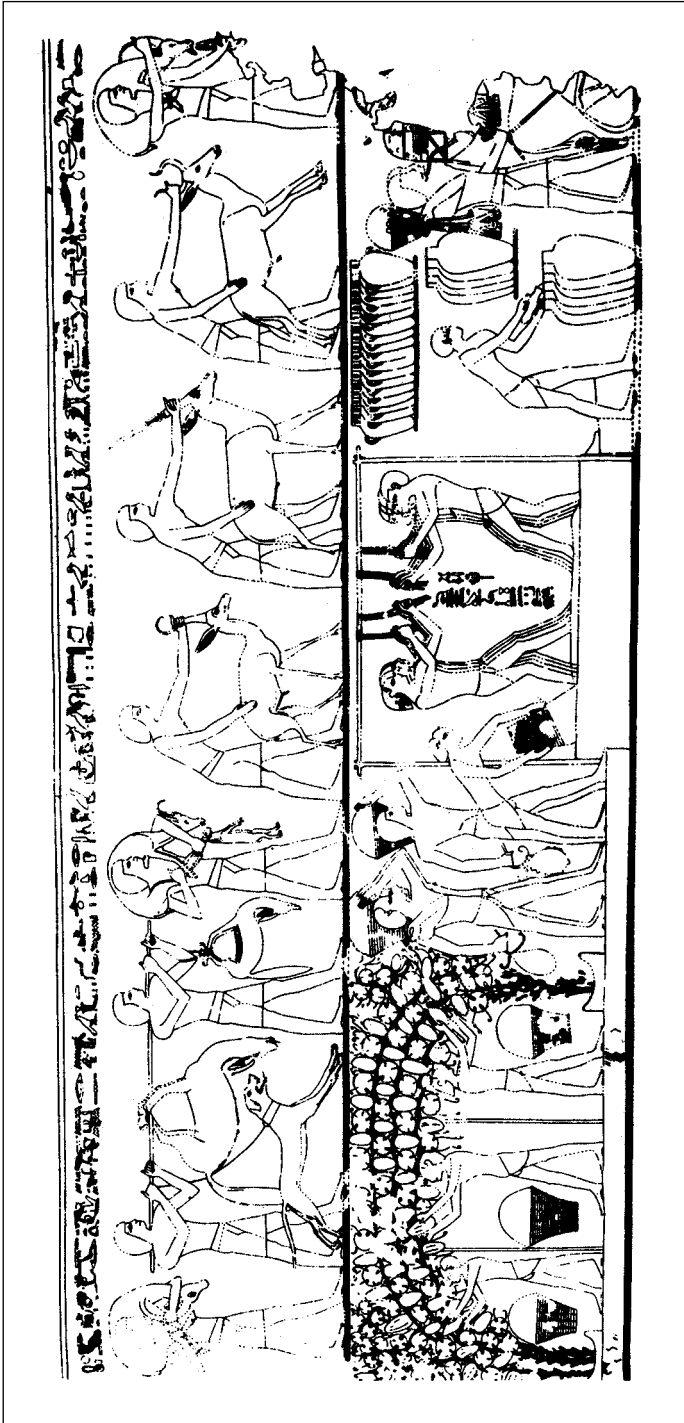
22. H. TE VELDE, 1967.

23. Des textes mettent en parallèle le dérèglement de la nature et la perturbation de l'ordre politique et social. Cependant, Maât est une notion morale et judiciaire et, en dépit d'une théorie assez répandue, il n'est pas évident que ce concept englobe l'ordre physique du monde.

grands mythes — l'Œil de Rê, l'Œil d'Horus, la passion d'Osiris — ainsi que les pratiques rituelles fondamentales sont communes à tous les centres. Cependant, ce sont des dieux différents, possédant en propre leur nom, leur image traditionnelle, leurs manifestations animales, leurs dieux associés, qui sont les « maîtres » des différentes villes: Khnoum à Elephantine, à Esna et ailleurs, Min à Coptos et Akhmim, Montou à Hermonthis, Amon à Thèbes, Sobek à Soumenou, au Fayoum et ailleurs, Ptah-Sokar à Memphis, Rê-Harakhté-Atoum à Héliopolis, Neith à Saïs, Bastet à Boubastis, Oudjyt à Bouto, Nekhbet à El-Kab, etc., et les nombreux dieux locaux qui sont surnommés des Horus, les nombreuses déesses qui sont des Sekhmet redoutables ou d'aimables Hathor. Avait-on anciennement réparti à travers le territoire des figures qui étaient associées dans des mythes plus ou moins oubliés? La chose est possible. En tout cas, l'existence préhistorique de différentes religions locales pourrait expliquer pour beaucoup le polythéisme qui prolifère dans une religion dont l'unité est manifeste. Il apparaît que cette religion tendit, par des identifications, à réduire cette pluralité à quelques types: un dieu suprême, généralement solaire et souvent explicitement identifié à Rê (Amon-Rê, Montou-Rê, Haroeris-Rê, etc.); une déesse-compagne qui est l'Œil de Rê (Moût = Bastet = Sekhmet = Hathor, etc.); le dieu-fils combattant du type Horus-Onouris; un dieu mort du type Osiris (Sokar, Seth, etc.). Les théologiens du Nouvel Empire présentèrent chaque ville « initiale » comme une station que le démiurge avait touchée au cours d'une genèse itinérante et considérèrent que les trois premiers dieux de l'Etat, Amon aérien, Rê solaire, Ptah chthonien, étaient trois manifestations cosmographiques et politiques d'une seule et même divinité. Le dédale des problèmes théoriques posés par un panthéon multiforme fut le domaine de maintes spéculations théologiques, voire philosophiques: Ptah concevant dans « son cœur qui est Horus » et créant par « sa langue qui est Thot »; Sia, « la connaissance » et Hou, « l'ordre », attributs majeurs du soleil; les quatre Ames qui sont Rê (feu), Shou (air), Geb (terre) et Osiris (eau); l'inconnaissabilité et l'infinité de Dieu qui est « le ciel, la terre, le Noun et tout ce qui est entre eux », etc. Un vif sentiment de l'unité divine prédomina chez les lettrés, à partir au moins du Nouvel Empire, ce sentiment allant avec une foi qui vénérât, comme autant d'approches de l'ineffable, les mythes, les noms, les idoles de tous les dieux du pays. La démarche du fameux Akhnaton qui ne voulut reconnaître comme dieu véritable que le seul disque visible du soleil, reste dans la droite ligne de la pensée égyptienne. Elle est hérésie par la façon dont elle bouscula une tradition qui, faisant la part du mystère, acceptait et conciliait toutes les formes de piété et de pensée.

## Le temple

Tous les dieux ont créé leur ville, tous entretiennent leur domaine et, par-delà leur domaine, l'Égypte entière. Le roi, simultanément, s'occupe de tous les dieux. Héritier du soleil, successeur d'Horus, il lui incombait de maintenir l'ordre providentiel et pour cela, d'entretenir des êtres divins, eux-mêmes menacés par d'éventuels retours du chaos, de détourner les



*Vendange et pressoir*  
(Source: N. de G. Davies; « The Tomb of Rekh-mi-rè at Thebes », 1943, Vol. II, pl. XLV. Photo The Metropolitan Museum of Art, New York.)

colères de la déesse, de recourir à la perpétuelle collaboration du divin pour que soient garantis le cycle de l'année, la montée du Nil, la croissance normale des plantes, la multiplication du cheptel, la neutralisation des rebelles, la sécurité des frontières, la joie de vivre et le règne de Maât parmi ses sujets. Pour ce faire, une science sacrée recourt à la magie du verbe et du geste, à la magie des écrits et des images, à celle des formes architecturales, tous procédés qui auront également cours pour assurer la survie des défunts. Les cérémonies exécutées par les prêtres initiés accompagnent les gestes rituels de formules verbales qui en renforcent l'effet contraignant par des références conjuratoires aux précédents mythiques. A représenter ces rites, à écrire ces textes sur les murs des temples, on en fixe durablement l'action. De même, en multipliant dans les enceintes sacrées les statues du roi et les images des particuliers, on leur permet, pour toujours, de servir le dieu, d'être ses commensaux et d'en recevoir un surcroît de force vitale. Du temple, l'architecte fait un modèle réduit de l'univers dont il assure la pérennité : son pylône est la montagne du Levant, son Saint des Saints obscur est le lieu où s'endort le soleil, ses colonnes sont le marais primordial d'où la création émergea, le soubassement de ses murs est la terre d'Égypte. Avec ses jardins et ses bâtiments de service, il est isolé par une haute enceinte de briques des impuretés qui pourraient polluer le divin ; les officiants et les privilégiés qui sont admis sur le témenos sont astreints à des lustrations et des interdits alimentaires, vestimentaires et sexuels. Pour que le culte soit effectivement assuré par le pharaon, des tableaux gravés sur les murs le représentent qui accomplissent les divers rites, et qui présente, en de longs défilés, les nomes d'Égypte, les phases de la crue, les divinités mineures qui président aux différentes activités économiques. Au long de chaque jour, l'idole, autrement dit la forme par laquelle on peut communiquer avec le dieu, est purifiée, encensée, vêtue, nourrie et longuement invoquée : des hymnes qui l'exhortent à l'éveil, réaffirment sa puissance providentielle et sollicitent son action bienveillante. Lors des grandes fêtes, le dieu sort en procession pour se recharger d'énergie divine au contact des rayons solaires, pour visiter les tombes des rois morts et des dieux révolus, pour réactualiser les événements mythiques par lesquels le monde a été formé<sup>24</sup>.

Le temple est, avant tout, une usine où le roi, doublé par des prêtres initiés, pratique une haute magie d'Etat pour assurer la bonne marche des choses (en premier lieu, pour assurer l'alimentation de son peuple). Pour lointains qu'ils soient, les dieux, ces moteurs du monde, n'en sont pas moins sentis comme des êtres personnels, proches de chaque mortel. Au Nouvel Empire, le commun s'en vient les prier devant les portes secondaires des temples, dans des oratoires de village ou dans les vestiges de monuments anciens, où l'on ressent leur présence (le grand Sphinx de Gizeh notamment fut tenu comme une idole, à la fois du soleil et d'Houroun, dieu guérisseur

24. Notre connaissance du symbolisme des temples et de leur décor ainsi que de leur fonctionnement rituel se fonde sur les grands monuments bâtis et décorés aux époques grecque et romaine (Edfou, Ombos, Dendara, Philae, etc.). Pour une information générale, cf. S. SAUNERON et H. STERLIN, Paris, 1975/1975.

emprunté aux Cananéens). Des hymnes sont gravés sur de petites stèles pour dire la confiance que de simples mortels portent au dieu de leur ville, et, du grand Amon lui-même, « juge impartial, qui vient vers celui qui l'appelle, qui écoute les suppliques », on implore d'humbles grâces pour sa santé ou ses affaires. De tout temps, d'ailleurs, les noms propres nous apprennent que toutes les couches de la population se réclamaient du patronage direct des plus grandes divinités. Au demeurant, en dépit de sa forte spécificité et d'un clergé jaloux de secrets où résidait la vie de la nation, la religion égyptienne fut singulièrement accueillante. Elle s'annexa au Nouvel Empire les divinités syro-palestiniennes, fit de Bès, génie protecteur des femmes et des bébés, un habitant du Soudan oriental, accepta et égyptianisa Dedoun, seigneur de la Nubie, reconnu Amon dans le dieu-bélier des Nubiens et implanta profondément le culte du dieu thébain en pays de Koush, identifia plus tard ses dieux à ceux du panthéon hellénique et, dans les campagnes, gagna le cœur des colons grecs à l'époque lagide.

Pourtant, l'identification de la terre égyptienne et du monde organisé informait singulièrement sur l'idée que les sujets de Pharaon se faisaient des nations extérieures. Peuples africains et sémitiques, cités et monarchies étaient assimilables à des forces de chaos, toujours prêtes à subvertir la création (l'écriture hiéroglyphique caractérise tout pays étranger comme un désert montagneux !). De part et d'autre des portes, dans les temples, deux tableaux se font face, montrant au sud le roi triomphant des Nubiens, au nord le roi triomphant des Asiatiques<sup>25</sup>. Ces images anéantissent magiquement, aux entrées du microcosme, les « rebelles » qui menacent l'ordre; au Nouvel Empire, les vastes représentations qui seront sculptées sur les parois extérieures pour montrer les campagnes victorieuses et les butins rapportés au dieu ne feront qu'illustrer par l'anecdote historique la coopération permanente du souverain et de la divinité dans le maintien de l'équilibre universel. Trait de mentalité intéressant et qui nuance le « chauvinisme » du dogme: les rites d'envoûtement dirigés contre les princes et peuples d'Asie, de Nubie et de Libye ne visent pas tant à les ruiner qu'à les priver d'intentions hostiles.

### La morale

Une harmonie parfaite a été créée et le roi est là pour la maintenir. L'idéal se situe donc « au temps de Rê » et les prêtres de Basse Epoque imaginaient même un âge perdu où les serpents ne mordaient pas, où les épines ne piquaient pas, où les murs ne croulaient pas, tandis que Maât régnait sur terre<sup>26</sup>. Le régime parfait n'est pas une utopie que l'on tend à réaliser par des règles nouvelles qu'il convient d'inventer; il se situe aux origines et il est actuel du moment que l'on se conforme à Maât. C'est dire que la morale que professent les *Enseignements* rédigés par de hauts fonctionnaires mem-

25. Ch. DESROCHES-NOBLECOURT et Ch. KUENTZ, Le Caire, 1968, pp.49-57 et notes 178-189, pp.167-8.

26. E. OTTO, Paris, 1969, pp.93-108.

phites (Djedefhor, Ptahhotep) et par divers scribes des époques ultérieures (Ani, Amenemope), ainsi que les instructions gravées dans les temples tardifs à l'intention des prêtres, est fondamentalement conformiste et que la pédagogie ne tendait guère à développer les facultés d'invention. Les textes où quelqu'un fait état de ses trouvailles sont bien peu nombreux par rapport aux autobiographies conventionnelles et aux formules convenues. Le talent des nombreux sculpteurs qui surent faire œuvre personnelle tout en acceptant tout naturellement les contraintes traditionnelles n'en est que plus édifiant.

L'éthique courante classe sur le même plan les vertus proprement dites et les qualités intellectuelles, la bienséance et la droiture, l'impureté physique et la vilénie. Fondée sur une psychologie désabusée, elle prône la soumission aux supérieurs et la bonté envers les inférieurs. Il est admis que la réussite sociale est la suite habituelle de la vertu et si la notion d'une rétribution posthume des actes se développa très tôt, les artifices magiques offerts, par les formules funéraires pour échapper au tribunal divin en marquent les limites. Un grand soin est apporté à l'éducation du comportement : ne pas trop parler, rester calme dans ses gestes, pondéré dans ses réactions, idéal que la statuaire égyptienne exprime à merveille. Tout excès est préjudiciable : l'emporté trouble autrui et court à sa propre perte. Certains sages, toutefois, introduisent dans leurs réflexions une vive religiosité intime et traduisent une aspiration au dépassement individuel. Mieux vaut un cœur droit que d'accomplir formellement les rites. C'est en Dieu qu'on trouve le « chemin de vie ». La dette de la sagesse biblique à l'égard de la culture égyptienne ne doit pas être sous-estimée. Même si elle se réfère plus souvent à des nécessités d'ordre social qu'à une compréhension charitable, la préoccupation pour l'autre est grande. Les rois et les scribes nous ont laissé de bonnes leçons de morale sociale : soigner tout uniment les intérêts du roi et ceux du peuple, ne pas avantager le fort au détriment du faible, ne pas se laisser corrompre, ne pas tricher sur les poids et mesures. L'Égypte dégagea aussi la notion de dignité humaine : « n'usez pas de violence envers les hommes (...), ils sont nés des yeux de Rê, ils sont issus de lui » ; dans un des célèbres contes du *Papyrus Westcar*, un magicien refuse de se livrer à une expérience dangereuse sur un prisonnier « car il est interdit d'agir ainsi envers le troupeau de Dieu ».

Le tableau que l'idéologie officielle traçait de l'ordre idéal correspondait, somme toute, à celui que le pays offrait lorsque, les Deux Terres dûment réunies, une monarchie forte et une administration consciencieuse assuraient la prospérité et la tranquillité générale. Avec la Première Période Intermédiaire, les guerres civiles, les infiltrations de barbares, le bouleversement brutal des conditions éveillèrent l'angoisse. « Des changements s'opèrent, ce n'est déjà plus comme l'an dernier ». Il fallut trouver des « mots nouveaux », pour parler comme l'écrivain Khakheperre-sonb, dit Ankhou dans ses *Propos*, pour saisir des événements inouïs. Ainsi naquit un genre pessimiste dont procède notamment la *Prophétie de Neferti* qui évoque la crise qui mit fin à la XI<sup>e</sup> dynastie et les *Admonitions* du chef des

chanteurs Ipou-our à la veille de l'époque Hyksôs<sup>27</sup>. Un Néferti et plus tard l'*Oracle du Potier* et les divers contes relatifs à l'expulsion des *Impurs* ne stigmatisent la subversion de Maât que pour faire ressortir le triomphe final du roi-sauveur et de l'ordre. En revanche, le *Dialogue du Désespéré avec son âme* vient à mettre en doute l'utilité des rites funéraires, tandis que des *Chants de Harpiste* invitent à profiter du bon temps. Parfois des propos hédonistes se glissent dans des compositions conventionnelles. Mieux conservée, la littérature profane révélerait un monde de pensée plus diversifié que ne le font, sur la pierre, les inscriptions royales et sacerdotales. Certains contes, les chants d'amour, des détails comiques émaillant dans les chapelles funéraires les scènes de la vie privée, les essais allègres que les dessinateurs jettent sur des ostraca révèlent en fin de compte, au-delà du conformisme pharaonique, un peuple heureux, habile, humoriste, amical, tel qu'il est demeuré.

### Le droit

La religion et la morale insistent, on l'a vu, sur le maintien d'une discipline totale qui profite à la communauté des sujets considérée dans son ensemble et sur l'action exclusive, dans l'administration et dans les rites, de la personne royale. L'art lui-même s'intéresse plus au général qu'à l'individuel, au type exemplaire qu'à la spontanéité individuelle. Il est d'autant plus saisissant de constater que le droit pharaonique fut résolument individualiste. Vis-à-vis des décisions royales, de la procédure et des pénalités, hommes et femmes de toutes classes semblent avoir été juridiquement égaux. La famille est restreinte au père, à la mère et à leurs jeunes enfants et la femme jouit de droits égaux en matière de propriété et d'action en justice. Dans l'ensemble, la responsabilité est strictement personnelle. La famille étendue n'a pas de consistance légale et le statut d'un homme ne se définit pas en fonction de son lignage. Dans le domaine du droit, l'Égypte pharaonique se différencie nettement par rapport à l'Afrique traditionnelle et anticipe singulièrement les sociétés européennes actuelles.

### Croyances et pratiques funéraires

Le même individualisme régnait dans les croyances et pratiques relatives aux destinées posthumes. Chacun, selon ses ressources, pourvoit à sa survie, à celle de son conjoint et à celle de ses enfants en cas de mort prématurée. Le fils doit participer rituellement aux funérailles de son père et, si besoin est, assurer sa sépulture. L'être humain (ou divin), en dehors de son corps charnel, réunit plusieurs composantes — le *ka*, le *ba* et d'autres entités moins connues — dont la nature reste difficile à préciser et dont les relations réciproques n'apparaissent quasiment pas. Les pratiques funéraires veulent assurer la survie de ces «âmes», mais un trait célèbre de la religion égyptienne est d'avoir lié cette survie à la conservation du corps lui-même, en

27. Cf. J. VAN SETERS, 1964, pp. 13-23.



recourant à la momification, et d'avoir multiplié les dispositions pour que les défunts puissent jouir d'une vie au moins aussi intense et heureuse qu'en ce monde-ci. Une tombe est composée d'une superstructure ouverte aux survivants et d'un caveau où le défunt prendra place, accompagné d'objets magiques ou usuels. Les personnages aisés confient par contrat un revenu à des prêtres professionnels qui, de père en fils, se chargeront d'apporter des offrandes alimentaires. Et, précaution définitive, le pouvoir contraignant de la parole et de l'écrit, la magie des images sculptées et peintes seront mis en œuvre. Dans la chapelle — mastaba ou hypogée — les rites efficaces de l'enterrement et de l'offrande sont fixés pour l'éternité; d'autres tableaux reconstituent les activités laborieuses et joyeuses d'un domaine idéal; statues et statuettes multiplieront les corps de substitution. Sur les planches du cercueil, sur les parvis du caveau, sur un « Livre des Morts » confié à la momie, seront recopiées les formules récitées lors de l'inhumation et des conjurations permettant de jouir de toutes ses facultés, d'échapper aux dangers de l'Autre Monde, d'accéder à la destinée divine. Comme en théologie, la doctrine égyptienne relative aux destinées posthumes aura juxtaposé différentes représentations: survie comme compagnon du soleil, résidence au sein de la tombe avec réveil matinal, sortie du *ba* en plein air et jouissance d'objets familiers, installation dans de merveilleuses campagnes auprès d'Osiris. Dans tous les cas, celui qui peut bénéficier d'une belle sépulture changera de condition: il est pareil aux dieux, pareil à Osiris, pareil à tous les rois qui sont des Osiris.